



## CALCUL DE LA CONTRIBUTION PRÉVISIONNELLE, DU NOMBRE DE SIÈGE ET DU NOMBRE DE VOIX DANS LE CADRE D'UNE ADHÉSION À L'EPTB

Selon les critères prévus dans les statuts de l'EPTB Institution Adour, la participation suivante serait appelée auprès de la communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud dans le cadre d'une adhésion à l'EPTB

Libelle du groupement	Code SIREN du groupement	Superficie totale (ha)	Superficie totale dans le bassin de l'Adour (ha)	Somme Population DGF 2018 communale rapportée BV	Potentiel financier 2018 EPCI-FP rapporté BV	Tranche population	Tranche Potentiel financier	Contribution totale
CC Marenne Adour Côte-Sud	244 000 865	61 328	12 460	7 484	15 752 568	2	4	200 €

Les nombres de sièges et de voix attribués à la communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud seront de : 1 siège disposant de 1 voix délibérative.